

Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de SAINT-DIZIER

siège social :

Place Notre-Dame

52410 EURVILLE-BIENVILLE

Tél. : 03.25.55.54.19 Fax. : 03.25.06.86.44

E-mail : nord.sictom@wanadoo.fr

Assemblée générale du samedi 24 mars 2018 à EURVILLE-BIENVILLE

Nombre de Délégués en exercice : 111

Nombre de présents : 63

Nombre de votants : 90

Le samedi Vingt-quatre mars 2018, à dix heures, l'Assemblée du SMICTOM de la région de SAINT-DIZIER s'est réunie à la salle des fêtes d'EURVILLE-BIENVILLE sous la présidence de Mr Jean-Marc FEVRE sur convocation qui leur ont été adressée le treize mars 2018

Communauté d'agglomération de SAINT-DIZIER, DER ET BLAISE (membres en exercice : 52, présents : 33, votants : 58), Communauté de Communes du Bassin de JOINVILLE EN CHAMPAGNE (membres en exercice : 59, présents : 30, votants : 32)

Pouvoirs : Monsieur MERCIER Dominique donne pouvoir à monsieur MILLOT Jacky, monsieur HURSON Michel donne pouvoir à monsieur GARET Michel, monsieur BAYER Jean-Jacques donne pouvoir à Monsieur GOUVERNEUR Laurent, monsieur COLLIN Grégory donne pouvoir à monsieur BOZEK Jean, monsieur BUAT Arnaud donne pouvoir à monsieur FEVRE Jean-Marc, monsieur CHATELOT Claude donne pouvoir à monsieur FRIQUET Daniel, madame SCHAUB Monique donne pouvoir à Monsieur PEREZ Eugène.

Absents excusés :

Monsieur KREZEL Eric, Madame BOITEUX Nathalie, Monsieur MARCHANDET Jean, Madame POINOT Mauricette, Monsieur HOULOT Jean-Paul, Monsieur BOUDINET Mickaël, Monsieur MALINGRE Claude.

Compte-rendu Assemblée Générale du 24 mars 2018

Accueil et mots de bienvenue de Monsieur Jean-Marc FEVRE, Président du SMICTOM ainsi que de Monsieur Jean BOZEK, Maire de la Commune d'EURVILLE-BIENVILLE et 2^{ème} Vice-Président du SMICTOM.

Le Président salue la présence toujours assidue de Monsieur Robert GUILLEMIN, Président d'honneur du Syndicat.

Après présentation des personnes excusées et des différents pouvoirs de représentation donnés aux Délégués, le Président rappelle que cette assemblée a, en plus du vote du budget, pour but essentiel de présenter et d'échanger avec les différents acteurs de la filière déchets de notre territoire.

Il remercie les Vice-Présidents, les membres du Bureau ainsi que le personnel du SMICTOM pour le travail accompli.

Le Président remercie chaleureusement les présences du SDED 52, représenté par François-Xavier DESCHERVOIS, SUEZ Environnement représentée par Mr Pascal GALANTE, SALEUR Recyclage représentée par Mr Fabrice SALEUR, SHMVD représentée par Mr Michel ROUYER, L'association AJAL (Ateliers et jardins de l'Argente Ligne) représentée par Mrs Thierry REMY et Patrice WALKIEWIEZ, madame Alexandra JACQUEMOT et l'association des guides composteurs de de Haute-Marne représentée par Mrs Jacques ECOSSE et Alain FRUCHARD.

I – Rapport d'activité 2017

Présenté et mis aux débats de l'assemblée.

Le rapport d'activité de l'année 2017 du syndicat a rappelé la fusion entre la Communauté de Communes du Pays du Der, la Communauté de Communes de la Vallée de la Marne et la Communauté d'Agglomération de SAINT-DIZIER Der et Blaise au 01/01/2017 et l'obligation légale de remplacer 3 membres du Bureau du SMICTOM qui ne pouvaient plus siéger.

Les interventions en milieu scolaire, la sensibilisation des professionnels et des usagers sur l'importance du tri sélectif et de la réduction des déchets lors des manifestations publiques sont des actions qui se sont avérées payantes et qui doivent s'inscrire dans la durée.

Une attention particulière a été portée sur les professionnels qui ne doivent pas sortir plus de 1000 litres d'ordures ménagères par semaine faute de quoi ils seraient plus ramassés par le SMICTOM et devraient avoir recours à un contrat privé.

La qualité du tri s'est améliorée par rapport à l'année 2016 même si le taux de refus de tri reste encore très élevé en corps creux (25 %) ; le montant des soutiens versés par les éco-organismes étant lié, des efforts restent à fournir afin d'augmenter les recettes.

Les tonnages collectés sur l'année 2017 laissent apparaître une stabilisation des ordures ménagères et des corps plats et une augmentation des corps creux et du verre.

Les résultats de la collecte en apport volontaire sur la Commune de MERTRUD ont permis de constater que ce dispositif était bien perçu par les usagers car, comparativement au « SMICTOM rural », ils produisent environ 50 Kilos d'ordures ménagères de moins par an et par habitant, 15 Kilos de corps creux et 10 kilos de corps plats de plus.

Le Président rappelle que les communes qui le désirent peuvent adopter ce mode de collecte.

La communauté d'agglomération de SAINT-DIZIER Der et Blaise, souhaitant harmoniser son mode de collecte sur l'ensemble de son territoire et face au vieillissement du camion utilisé sur les communes de l'ex Communauté de Communes du Pays du Der, a abandonné sa régie de ramassage des déchets pour confier cette prestation au SMICTOM depuis le 01/10/2017.

L'opération collecte d'amiante organisée sur la déchetterie d'EURVILLE-BIENVILE en novembre 2017 a répondu aux attentes des administrés, environ 6 tonnes de déchets ont été collectées pour un coût avoisinant 6 700€ ; cette opération sera certainement reconduite en 2018.

Approuvé à l'unanimité

II – Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2017

Présentation des résultats par Monsieur Jean BOZEK :

Fonctionnement

1 715 009.32 € d'excédent cumulé reporté en recettes au compte 002/020 du BP 2018

Investissement

41 766.98 € au compte 001 en recettes du BP 2018

Approuvé à l'unanimité

III-Subvention AJAL 2018

Monsieur Laurent GOUVERNEUR explique que l'Association d'insertion des Jardins de l'Argente Ligne basée à SAINT-DIZIER assure depuis quelques années, le ramassage des cartons d'emballage auprès des professionnels et dans le cadre de la collecte du SMICTOM sur les villes de SAINT-DIZIER, JOINVILLE, WASSY, MONTIER-EN-DER ainsi que quelques collectes dans d'autres communes de notre SMICTOM.

Cette prestation solutionne avantageusement les difficultés de collecte des corps plats par le SMICTOM, permet la valorisation d'emballages et permet à cette association d'insertion de fonctionner et de relancer dans le monde du travail des personnes qui s'en étaient éloignées.

L'activité du carton reste leur principale mission (les autres matières collectées étant le plastique, le feillard, les big-bag, le papier, ...) avec sa collecte, son tri et son compactage.

Environ 34 tonnes de cartons ont été collectées par mois pendant l'année 2017.

Le bilan financier 2017 laisse apparaître une perte correspondant à des subventions non perçues.

Le Président propose de reconduire le soutien financier apporté par le SMICTOM auprès de l'AJAL par une subvention maintenue à 8 000€.

Approuvé à l'unanimité.

IV – Budget primitif 2018

Présenté et mis aux débats de l'assemblée.

Proposition de budget en équilibre à hauteur de 8 360 747.44 € pour la section de fonctionnement et de 559 766.98 € pour la section d'investissement.

Budget quasi-similaire à celui voté en 2017 avec malgré tout une diminution sensible de la section de fonctionnement correspondant aux économies réalisées du fait du nouveau marché de tri des déchets et à la baisse des coûts liés à l'incinération.

Adopté à l'unanimité

V – Convention adhésion service médecine du Centre de gestion 52

Lecture de la nouvelle convention d'adhésion au service de médecine proposée par le centre de gestion de la Haute-Marne.

Adopté à l'unanimité.

VI – Interventions des prestataires et partenaire

► Collecte des déchets : SUEZ Environnement

Monsieur Pascal GALANTE, présente l'activité collecte des déchets sur le territoire du SMICTOM Nord et met en avant les bonnes relations (franches et fermes) existantes entre la société et le SMICTOM ainsi que l'importance des réunions de travail bimestrielles qui sont organisées.

25 agents de la société sont affectés au service exécuté sur le territoire du SMICTOM.

► SHMVD : usine d'incinération

Monsieur Michel ROUYER, présente les activités qui le concernent : la gestion des postes de transfert des déchets et la gestion de l'usine d'incinération.

L'usine d'incinération date de 1998 et a su se diversifier et se moderniser car elle assure le réseau de chaleur pour une partie des structures la ville de CHAUMONT et fournit également de l'électricité.

L'usine est très fonctionnelle, moderne et très entretenue.

En 2017, près de 75 000 tonnes de déchets y ont été traitées, ces déchets provenaient essentiellement de Haute-Marne avec quelques apports des départements voisins ainsi que de la région de STRASBOURG (traitement temporaire lié aux travaux réalisés sur l'usine alsacienne).

23 personnes travaillent sur cette usine.

Le traitement des déchets par incinération et la modernisation de cette usine (propriété du SDED 52) permet de réduire le montant de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à 3 € la tonne (somme qui peut aller jusqu'à 15€ /tonne pour de l'incinération voir 40€/tonne pour de l'enfouissement).

► Collecte du verre : SALEUR Recyclage

Monsieur Fabrice SALEUR, présente la société SALEUR basée à CHAUMONT.

25 personnes travaillent sur le site, le contrat de collecte du verre est un contrat départemental géré par le SDED 52.

Un travail régulier est réalisé afin de recenser les points d'amélioration du service de collecte du verre notamment avec le changement de conteneurs vétustes, la demande de réalisation de plateformes en béton ou enrobés sur lesquelles sont posées les bennes,

► Association des guides composteurs de Haute-Marne

Monsieur Jacques ECOSSE, présente l'association en charge de la promotion du compostage sur le territoire du Département.

Cette association, uniquement composée de bénévoles, est à la recherche de nouvelles personnes souhaitant s'investir dans cette activité.

Une formation de 2 jours est dispensée auprès des personnes volontaires.

L'association se propose également de venir dans les communes pour réaliser des interventions et expliquer l'intérêt du compostage puisque nos poubelles actuelles sont composées aujourd'hui de matières qui sont incinérées alors qu'elles pourraient être valorisées en un amendement riche et peu coûteux.

► Association AJAL (Ateliers et Jardins de l'Argente Ligne)

Mrs Thierry REMY, Patrice WALKIEWIEZ et madame Alexandra JACQUEMOT présentent l'association en charge de la collecte des cartons sur le territoire du SMICTOM Nord.

L'activité économique de l'association consiste en la collecte, le tri et le compactage des cartons, plastiques, feillard, big-bag ainsi que du papier déposé sur le site.

La finalité première de cette association est l'insertion ; permettre le retour au travail de personnes qui s'en étaient éloignées par un accompagnement individualisé.

En 2017, 60 % de ses salariés ont connu une sortie positive (emploi, formation, ...).

Créée en 2012, cette association emploie aujourd'hui 12 salariés en insertion en contrat de 30 heures par semaine.

Activité économique mensuelle de l'association : 34 tonnes de cartons, 2.9 tonnes de plastique, 9 tonnes de papier, 0.6 tonnes de big-bag et 0.2 tonnes de feillard.

Le service rendu par l'association a été chaleureusement applaudi, le professionnalisme et les retours très positifs des usagers ont été soulignés.

VIII – Questions diverses

➤ Demande s'il était possible que les Communes soient averties lorsque les opérations de distribution de compost sur les déchetteries sont programmées → non car le but est de récompenser les utilisateurs des lieux et non pas ceux qui, le sachant, ne viendraient que pour récupérer du compost.

➤ Demande si les Communes pouvaient obtenir les dates de passage de la tournée de collecte du verre → le planning des tournées sera envoyé à chaque collectivité.

Monsieur le Président clos la séance et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.